

LES SORTIES AU JARDIN

Aux beaux jours, afin que votre lapin profite au mieux des joies des sorties en plein air, **assurez vous tout d'abord que votre jardin :**

- **est bien clôturé** et que le lapin ne pourra pas s'échapper, ni en sautant, ni en creusant, ni en se fauflant sous le grillage ou la haie.
- **ne peut pas être visité par des prédateurs**, aussi bien terrestres (chiens, chats, renards...) qu'aériens.
- **ne contient pas de plantes toxiques** pour votre lapin. Grillagez-les si besoin pour qu'il ne puisse pas y accéder.
- **dispose d'ombre** pour ne pas risquer un coup de chaleur.
- **est à l'abri des courants d'air et de l'humidité.**
- **n'est pas envahi par des insectes piqueurs.** Les lapins peuvent mal réagir aux piqûres d'abeilles ou de guêpes et développer des oedèmes, sans gravité, mais qui nécessitent une consultation chez le vétérinaire.

Vous devez surveiller votre lapin lors de ses sorties, ne comptez pas sur son instinct pour éviter les dangers. Un lapin habitué à vivre à l'intérieur peut se montrer très imprudent, curieux et particulièrement gourmand.

Même s'il est habitué à manger des légumes, ne le laissez pas dévorer tout ce qui lui tombe sous la dent lors des premières sorties, cela risquerait de perturber son système digestif. En prévention, durant quelques jours avant les premières sorties, vous pouvez donner des herbes de votre jardin à votre lapin. Ne donnez jamais de l'herbe qui vient d'être tondue, elle provoquerait des troubles digestifs.



Ce dépliant a été validé par des vétérinaires spécialistes du lapin de compagnie.

Il présente brièvement la vaccination du lapin et les dangers de l'été. Si vous souhaitez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter le site de l'Association Marguerite & Cie, rubrique [Informations lapins / Articles](#).

Rendez-vous également sur margueritecie.org pour :

- lire les actualités de l'association
- consulter les annonces de lapins à adopter
- devenir famille d'accueil
- commander des dépliants
- adhérer et/ou nous aider
- échanger sur notre forum entre adhérents

POUR ADHÉRER

Les différents tarifs :

- tarif adhérent **20 €**
- tarif famille (min. 2 personnes résidant à la même adresse) **30 €**
- tarif réduit (- 18 ans, étudiants, sans emploi ou retraités) **12 €**
- tarif donateur **25 € ou plus**

Rendez-vous sur le site de l'Association, rubrique [Adhérer](#)
Vous pourrez effectuer votre demande d'adhésion directement via Internet ou télécharger le bulletin d'adhésion à nous retourner.



ASSOCIATION MARGUERITE & CIE

NOTRE ADRESSE : 6 rue des Glaïeuls - 69330 Meyzieu

NOTRE MAIL : contact@margueritecie.org

NOTRE SITE : www.margueritecie.org

VACCINATION DANGERS DE L'ÉTÉ



LA VACCINATION

En France, le lapin doit être vacciné **toute l'année** contre deux maladies mortelles : la myxomatose et la VHD (Diarrhée Virale Hémorragique). Il est exposé à ces 2 maladies **quelles que soient ses conditions de vie** puisque la transmission peut se faire par contact direct, indirect avec du matériel contaminé (mains, semelles de chaussures, foin...) ou via les insectes piqueurs (moustiques, puces).

- **La VHD** est due à un calicivirus, le RHDV (Rabbit Hemorrhagic Disease Virus). L'incubation est très rapide (1 à 3 jours) et la mort brutale, avec contorsions et cris, survient en 24 à 48h par hémorragie, souvent sans que les symptômes n'aient le temps d'apparaître.
- **La myxomatose** est plus facilement identifiable. Le lapin présente des myxomes (masses cutanées molles) au niveau de la zone infectée puis des parties génitales et de la tête, accompagnés d'oedèmes, de tuméfaction des paupières, conjonctivite purulente et souvent pneumonie. La mort survient en 1 à 2 semaines.
- **Le RHDV-2**, un variant du RHDV, sévit depuis 2010 en France et touche également les lapereaux qui étaient épargnés par le RHDV.

Il n'existe pas de traitement contre ces maladies mortelles. La vaccination est le seul moyen de protéger votre lapin. Il s'agit d'un acte médical qui doit être effectué par un vétérinaire. Seul un lapin en bonne santé peut être vacciné. Consultez un vétérinaire habitué à soigner les lapins afin qu'il pratique un examen de santé complet avant la vaccination.

Différents vaccins existent nécessitant des rappels annuels ou tous les 4 à 6 mois. **Votre vétérinaire vous conseillera le vaccin le mieux adapté pour votre lapin.** Une réaction vaccinale peut survenir allant d'un simple nodule au point d'injection disparaissant spontanément en 2 à 3 semaines à une fatigue passagère durant 24 à 48h. Si vous constatez une réaction plus grave, consultez votre vétérinaire.

Consultez d'urgence votre vétérinaire si votre lapin présente ces symptômes de myxomatose :



LES PRINCIPAUX DANGERS DE L'ÉTÉ

Pour le lapin, l'été est la saison des sorties en plein air, des cueillettes de plantes sauvages, des baignades de soleil et des vacances. Ces moments de plaisir peuvent être gâchés par une multitude de désagréments plus ou moins graves contre lesquels il convient de prendre des précautions :

- les parasites externes et internes, les piqûres d'insectes
- les coups de chaleur et la déshydratation
- les larves de mouches
- le changement brutal d'alimentation
- les prédateurs lors des sorties au jardin

Voici quelques règles simples pour que votre lapin puisse passer un été en toute tranquillité.

● Les parasites et larves de mouche

- Tout comme le chat et le chien, **le lapin peut être contaminé par des parasites externes ou internes** principalement s'il a accès à un jardin, vit avec d'autres animaux et mange des végétaux non lavés. N'oubliez pas que les puces peuvent transmettre la myxomatose. **Protégez votre lapin en le vermifugeant et en utilisant un antiparasitaire externe adapté aux lapins.**
- **L'arrière-train du lapin peut aussi être infesté de larves de mouches**, en particulier si votre lapin est souillé par de l'urine ou de la diarrhée ou s'il vit en permanence sur une litière, les mouches étant attirées par les environnements humides.
- **Vous devez maintenir une hygiène irréprochable.** Changez la litière le plus souvent possible, inspectez l'arrière-train des lapins ayant du mal à se toiletter, tondez les zones restant humides et recouvrez si besoin son habitat d'une moustiquaire pour empêcher les mouches d'y pondre.
Si votre lapin est infesté, consultez en urgence votre vétérinaire.

Utilisez uniquement des produits prescrits par votre vétérinaire car tous les antiparasitaires ne conviennent pas aux lapins. Certains sont toxiques et peuvent entraîner la mort de votre lapin. N'appliquez pas d'huiles essentielles sur la peau de votre lapin pour le protéger des insectes car celles-ci peuvent provoquer de graves brûlures.

● Les coups de chaleur et la déshydratation

Le confinement dans un logement ou un véhicule lors des déplacements comporte également des dangers pouvant être mortels.

- La chaleur est un fléau pour les lapins. **Ils supportent difficilement des températures supérieures à 25°C et sont en danger au-dessus de 28°C.**
- **La climatisation ainsi que les courants d'air peuvent provoquer des problèmes respiratoires**, ne les dirigez pas sur votre lapin.
- **Un lapin qui a trop chaud n'a pas forcément le réflexe de boire, il peut rapidement souffrir de déshydratation ou d'un coup de chaleur** que vous reconnaîtrez à son apathie, anorexie ou essoufflement. Il faut alors consulter en urgence votre vétérinaire.

Pour éviter ces problèmes, vous pouvez aider votre lapin :

- **Veillez à ce qu'il boive suffisamment**, si besoin ajoutez un peu de jus de fruits à son eau de boisson. Donnez-lui une eau propre et fraîche mais pas glacée ! Vous pouvez aussi, s'il est habitué à en manger, lui donner sa verdure humidifiée ou de petites quantités de légumes riches en eau comme le concombre, ainsi que des fruits de saison.
- **Proposez-lui de quoi se rafraîchir** : une bouteille d'eau glacée enroulée dans une serviette humide ou un accumulateur de froid placé sous le tapis de sa caisse de transport durant les trajets.
- **Donnez-lui accès à un sol frais** : le carrelage ou un simple carreau de carrelage placé à sa disposition au sol, le béton, le parquet sont plus frais que les tapis et moquettes.
- **Vaporisez un peu d'eau sur votre lapin** ou caressez-le avec un gant humide pour l'aider à réguler sa température, en particulier sur l'extérieur du pavillon des oreilles.
- Si vous faites un long voyage, **permettez-lui de manger de la verdure humidifiée et de boire lors des pauses** car le stress du transport peut l'empêcher de s'hydrater. Vous pouvez aussi lui proposer à boire à la pipette. Pensez à couvrir la caisse de transport d'un tissu léger pour l'abriter du soleil.
- **Si votre lapin a les poils longs**, une petite coupe d'été sera à prévoir dès les beaux jours.